



COMMUNIQUE DE PRESSE

Agression de la Journaliste Maimouna Ndour Faye, Directrice de la télévision 7TV: Six organisations de défense des droits humains appellent à une enquête et un procès équitable contre l'auteur

Les organisations de défense des droits humains ARTICLE 19 Sénégal et Afrique de l'Ouest, Amnesty International Sénégal, la Ligue Sénégalaise des Droits de l'Homme (LSDH), la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO), AfrikaJom Center et AfricTivistes condamnent fermement l'agression physique contre la journaliste et Directrice de la chaîne de télévision 7TV, Maimouna Ndour Faye. Nous exigeons qu'une enquête soit diligentée afin que les auteurs soient identifiés et tenus responsables devant la justice dans le cadre d'un procès équitable.

Maimouna Ndour Faye, journaliste et Directrice de la chaîne de télévision privée 7TV, a été brutalement agressée et poignardée le jeudi 29 février 2024. Elle a été admise aux soins dans un hôpital de la place. Nous exprimons notre solidarité à Maimouna Ndour Faye et lui souhaitons un prompt rétablissement.

Cette attaque au couteau, dont l'auteur reste inconnu, est survenue devant le domicile de la victime alors qu'elle rentrait de son travail après son émission « Face à MNF » avec un député.

Il est important de noter que cette agression s'inscrit dans une série d'attaques contre des journalistes et des médias ces dernières années et qui sont restées dans la plupart des cas impunies.

Rappelons que la résolution adoptée par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies le 6 octobre 2020 sur la sécurité des journalistes invite les États à garantir la responsabilité à travers la conduite d'enquêtes impartiales, rapides, approfondies, indépendantes et efficaces sur tous les actes de violence, les menaces et les attaques présumés contre les journalistes et les travailleurs des médias.

Toutes les formes de violence physique dirigées contre des journalistes sont des crimes contre la société, car elles portent atteinte à la liberté d'expression et, par voie de conséquence, aux autres droits et libertés énoncés dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Nous appelons l'État du Sénégal à :

- Diligenter une enquête afin que le ou les auteurs soient identifiés et que le ou les coupables soient sévèrement sanctionnés, et ;
- Renforcer les mesures de sécurité pour les journalistes, y compris la mise en place de dispositifs de protection et de sécurité lorsqu'ils couvrent des événements sensibles ou risqués tout en considérant les besoins spécifiques des femmes des médias en matière de protection et sécurité liées à leur travail.

En ces moments tendus en prélude de l'élection présidentielle, nous lançons un appel aux citoyens et aux acteurs sociaux à bannir toute forme de violence pour favoriser un débat sain dans l'espace public.

Ont signé pour nos organisations respectives :

- Alassane SECK (LSDH)
- Alfred Nkuru BULAKALI (ARTICLE 19 Sénégal et Afrique de l'Ouest)
- Alioune Tine (AfrikaJom Center)
- Cheikh FALL (AfricTivistes)
- Sadikh NIASSE (RADDHO)
- Seydi Gassama (Amnesty International Sénégal)